



Déclaration UNSA EDUCATION

CTA du 12 novembre 2019

Ce CTA abordant la question des prévisions d'effectif pour la rentrée 2020, constitue la première phase du processus de dotation ministérielle. Ce sont sur ces effectifs que s'engage le dialogue de gestion. Un dialogue dans lequel nous souhaitons apporter nos éléments puisque les organisations syndicales sont tenues à l'écart de ces aller-retours entre le rectorat et le ministère.

Dans le premier degré, les effectifs sont en baisse. C'est un fait, mais ce n'est pas un fait unique en France. L'académie de Lyon elle aussi annonce une démographie scolaire en berne.

Pour autant, il serait incohérent de baser nos besoins sur cet unique critère puisque désormais, dans le traitement des cartes scolaires et de la répartition des postes, de nombreuses priorités doivent être financées.

A la rentrée prochaine, les classes de Grande section maternelle en REP+ devront être dédoublées. Le coût académique est aux alentours d'une vingtaine de postes.

La dotation ministérielle le financera-t-elle ?

A la rentrée prochaine, le ministre annonce 24 élèves par classes hors éducation prioritaire en GS, CP et CE1. Le coût académique sera probablement supérieur à 50 postes.

La dotation ministérielle permettra-t-elle de le financer ?

Les conventions 1^{er} degré semblent toujours en vigueur. Elles permettent de maintenir un maillage territorial dans le rural où la baisse démographique est la plus importante.

La dotation ministérielle financera-t-elle encore cet effort ?

Quid également de la montée en charge des dispositifs d'inclusion ?

A travers ces différents exemples, nous voyons bien que le seul critère de la démographie est caduque pour définir les besoins de notre académie.

Ce principe de sous dotation par rapport aux priorités conduit à sacrifier de nombreux postes invisibles aux yeux du grand public, mais pourtant indispensables au bon fonctionnement du service.

Les dizaines de classes non remplacées, les formations annulées, les obligations réglementaires de services non respectées montrent les dégâts causés par cette politique du faux semblant.

Dans le second degré, il est annoncé une prévision des effectifs stable. En collège, après deux années de coupe budgétaire qui ont entraîné une forte dégradation des conditions de travail avec un seuil de 30 élèves par classes dépassé dans de nombreux établissements, la rentrée 2020 nous inquiète.

Les personnels des lycées et lycées pro, quant à eux, connaissent des difficultés dans la mise en œuvre des réformes qui, contrairement au discours ministériel, sont rigides, contraignantes, mal préparées et sans les moyens nécessaires. Le budget 2020 répondra-t-il au moins à cette problématique de moyens ? Nous en doutons fortement.

La loi pour « choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018 a clairement l'ambition de libéraliser le marché de la formation professionnelle et développer massivement l'apprentissage. Ses effets n'ont pas tardé à se faire sentir. Dans notre académie, seulement 5 ouvertures en apprentissage ou en mixité des publics. En parallèle, une réduction des capacités d'accueil dans pas moins de 6 formations sous statut scolaire de niveaux III et IV... On peut donc légitimement se poser la question de la volonté de faire perdurer ce type de formation sur notre territoire.

Prépare-t-on ainsi la concurrence du secteur privé en matière de formation ? Un secteur qui ne verra dans l'apprentissage que la création d'**emplois bon marché adaptables aux exigences des seules entreprises.**

Autre inquiétude au vu des propositions d'évolutions de la carte des formations la mixité des publics. Pour l'UNSA, cette mixité des modes de formation dans une même classe est acceptable uniquement pour des effectifs très faibles et une équipe pédagogique volontaire préparée à ces conditions d'enseignement très particulières. Ce n'est pas le cas. L'imposer d'autorité aux personnels serait voué à l'échec et contre-productif pour les élèves comme pour les apprentis.

Le budget national prévoit la suppression de 440 postes dans le second degré, jusqu'où va-t-on aller dans la dégradation des conditions de travail des personnels et des élèves ?

Alors que se tiennent des CHSCT D ET A sur la souffrance au travail, cette façon de piloter les moyens de l'Éducation Nationale est génératrice de stress pour les agents.

La frénésie des réformes parfois contradictoires maintient constamment la tête des collègues sous l'eau. Tout est prioritaire avec des moyens au mieux constant, et souvent en baisse. Le sentiment est fort de ne plus être sur le cœur du métier, mais d'être dans un pilotage exclusivement par projet avec les affres de la bureaucratie qui en découlent. Le management actuel des personnels est en échec. Il se base sur des concepts dépassés, voire dangereux.

Le temps manque, mais celui-ci s'accélère. Tout devient prioritaire et certaines limites sont allègrement dépassées, ce qui n'est pas sans conséquence sur la vie personnelle de nos collègues, dans une profession où, nous le savons tous, la frontière est parfois mince entre la sphère professionnelle et la sphère privée. C'est épuisant.

Dans un métier où il faudrait prendre le temps, du recul, rien n'est possible dans ce chaos.

L'école n'est pas un lieu sacré. Elle est au contact des situations les plus difficiles, de la difficulté quotidienne vécue par certains, de la pauvreté, du déracinement, des divorces, des maladies, des handicaps, des accidents de la vie. Les enseignants sont en première ligne chaque matin au portail de leur établissement et dans les classes.

Les personnels doivent être protégés et soutenus pour ne pas être abimés par cette société du toujours plus et de la politique spectacle. Ils doivent être reconnus. L'Education Nationale doit partir du postulat qu'elle a confiance dans ses agents, et c'est le message qui doit apparaître comme clair aux yeux d'usagers de l'école de plus en plus inquisiteurs et prêts à s'engouffrer dans la moindre faille.

Ce n'est pas le cas actuellement, d'où, à notre sens cette souffrance au travail-

Malgré ce triste constat, la seule perspective qu'offre le gouvernement aux personnels de l'Education Nationale c'est d'en faire les grands perdants de la réforme des retraites. Comment parler de la reconnaissance de nos métiers et de leur revalorisation quand se profile à l'horizon une baisse de près de 30% des pensions de retraite ?

Voilà à n'en pas douter, un élément supplémentaire, qui contribuera à l'attractivité du métier et au bien être de nos collègues.

Pour notre organisation syndicale, ce projet de retraite du gouvernement est inacceptable et c'est pour cela que nous appellerons nationalement à la grève le 5 décembre. Le gouvernement en porte toute la responsabilité.